



# FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

# **GESTES D'URGENCE (AFGSU 2)**





Mise à jour du document le 10/12/2025

## **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

Objectifs opérationnels :

- Identifier les difficultés techniques et de prise en charge rencontrées depuis la formation AFGSU 1-2 initiale
- Identifier les situations d'urgence médicale, déclencher l'alerte et transmettre le bilan adapté
- Observer et analyser la situation afin d'effectuer la mise en sécurité nécessaire et obtenir les renforts adaptés
- Prendre en charge seul ou en équipe une urgence vitale
- Réaliser la mise en condition du patient en attendant l'arrivée des secours
- Prendre en charge seul ou en équipe une urgence relative
- Prendre en charge une personne présentant un malaise ou un traumatisme léger

# **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Alternance apports théoriques et pratiques

Apprentissage pratique sur cas concrets simulés

Analyses de pratiques à partir des situations professionnelles et jeux de rôles

#### **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

- 1 : Téléchargez le bulletin d'inscription de la session ( en cliquant sur la session souhaitée )
- 2: Complétez le bulletin d'inscription et renvoyez le à UFSBD Service Formation 7 rue Mariotte 75017 PARIS, accompagné du chèque de règlement. Le chèque ne sera encaissé qu'à l'issue de la formation.

Joindre au bulletin d'inscription une copie de votre dernière AFGSU 2 dont la validité n'excède pas 4 ans. Seule l'attestation officielle AFGSU sera acceptée ( attestation FIFPL ou de présence non valables )

- 3 : A réception de votre bulletin d'inscription, vous recevez un mail de confirmation d'inscription
- 4 : 15 jours avant le début de votre formation, vous recevrez par courrier postal votre convocation à la formation
- 5 : Dans un délai de 7 jours après la formation, vous recevrez, par email, votre attestation de présence et de règlement

Coordonnées UFSBD:

■ SIRET: 784 719 247 000 57

Numéro de déclaration d'activité : 117 523 720 75

■ Adresse : 7 rue Mariotte 75017 PARIS

#### **FORMATEURS**

Formateurs urgentistes

#### **PUBLIC**

Equipe Dentaire : Chirurgien-Dentiste et Assistant(e) Dentaire

#### **PRÉ-REQUIS**

Etre chirurgien-dentiste ou assistant(e) dentaire et détenir une AFGSU 2 dont la date de validé d'excède pas 4 ans ( la présentation de la dernière attestation officielle AFGSU 2 est requise pour l'inscription )

#### **NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION**

12

#### DURÉE

1 journée de 7 heures

#### **PROGRAMME**

#### Programme téléchargeable en cliquant ICI

#### **Module 1: LES URGENCES VITALES**

- Identifier et répondre à une urgence vitale avec le matériel d'urgence prévu : Défibrillateur, chariot d'urgence, oxygène, selon les dernières recommandations
- Alerter et transmettre, suivre les consignes
- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux

#### **Module 2: LES URGENCES POTENTIELLES**

■ Réactiver et actualiser ses connaissances sur les Urgences potentielles en lien avec l'actualité scientifique

#### **Module 3: LES RISQUES COLLECTIFS**

Réactiver ses connaissances sur risques collectifs, les situations sanitaires exceptionnelles

#### Conclusion et évaluation de la formation

#### **TARIF**

De 360€ à 392€

### **PRÉCISIONS SUR LE TARIF**

#### **CHIRURGIEN-DENTISTE:**

Tarif adhérent : 360 €

Tarif non adhérent : 392 €

#### ASSISTANT(E) DENTAIRE:

Tarif adhérent : 360 €

Tarif non adhérent : 392 €

Le déjeuner est inclus.

#### **CALENDRIER**

# Cliquez sur la date pour télécharger le bulletin d'inscription:

PLANIFICATION 2026, en INTER (planning évolutif - ajout de dates, tout au long de l'année):

- Aix-en-Provence, le 13 février 2026
- Aix-en-Provence, le 27 mars 2026
- Aix-en-Provence, le 12 juin 2026
- Bordeaux, le 06 février 2026
- **Bordeaux**, le 27 mars 2026
- Bordeaux, le 03 avril 2026
- Bordeaux, le 11 juin 2026
- **Brest**, le 02 avril 2026
- **Brest**, le 04 juin 2026
- **Brest**, le 08 octobre 2026
- Grenoble, le 03 avril 2026
- La Rochelle, le 06 février 2026

- Lyon, le 20 mars 2026
- Montpellier le 13 février 2026
- Montpellier le 27 mars 2026
- Nantes, le 06 février 2026
- Nantes, le 06 mars 2026
- Nantes, le 13 mars 2026
- Nantes, le 02 avril 2026
- Nantes, le 03 avril 2026
- Nantes, le 18 septembre 2026
- Nice le 06 février 2026
- Paris le 08 janvier 2026
- Paris le 06 février 2026
- **Paris** le 06 mars 2026
- **Paris** le 10 avril 2026
- **Paris** le 05 juin 2026
- Paris, le 18 septembre 2026
- **Paris**, le 16 octobre 2026
- Paris, le 20 novembre 2026
- Rennes, le 16 janvier 2026
- Rennes, le 13 février 2026
- **Rennes**, le 10 avril 2026
- Strasbourg, le 12 février 2026
- Strasbourg, le 12 mars 2026
- Strasbourg, le 02 avril 2026
- Strasbourg, le 04 juin 2026
- Toulouse, le 02 avril 2026
- **Tours,** le 29 mai 2026

En SESSIONS PRIVÉES : Sur demande (formation@ufsbd.fr)

#### MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap de l'UFSBD** via l'adresse <u>referenthandicap@ufsbd.fr</u>.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

Les salles de formation réservées dans nos hôtels partenaires sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

#### **MÉTHODES D'ÉVALUATION**

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation

En cours de formation : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction

#### **CHIFFRES CLÉS**

- Satisfaction apprenants : 98% ( satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois )
- 516 stagiaires formés ( calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois )

#### FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

#### **CHIRURGIEN-DENTISTE:**

**Pour les praticiens libéraux > FIF PL** : à hauteur de 200 €/jour\*\* ( dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 600 €/an )

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL <u>fifpl.fr</u> au maximum 10 jours après le début de la formation
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP\*: Renseignements et dossier de prise en charge sur www.opcoep.fr

\*selon barème annuel et sous réserve enveloppes disponibles. Pour 2023, les demandes sont à déposer avant le 30 novembre 2023.

#### ASSISTANT(E) DENTAIRE:

**OPCO EP\***: Renseignements et dossier de prise en charge sur www.opcoep.fr

\*selon barème annuel et sous réserve enveloppes disponibles. Pour 2023, les demandes sont à déposer avant le 30 novembre 2023.

#### Coordonnées UFSBD:

■ SIRET: 784 719 247 000 57

■ Numéro de déclaration d'activité : 117 523 720 75

■ Adresse : 7 rue Mariotte 75017 PARIS

\*\*Formation susceptible d'être prise en charge

#### **MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS**

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception de votre bulletin d'inscription complété et de votre règlement.

#### **VALIDATION**

Attestation d'actualisation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2 ( valable 4 ans ) qui vous sera envoyée par courrier dans les semaines qui suivront la formation

#### **TUTORIELS PRISE EN CHARGE**

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

#### **Tutoriel FIFPL**

#### **Tutoriel OPCO EP**

#### Coordonnées UFSBD:

■ SIRET: 784 719 247 000 57

Numéro de déclaration d'activité : 117 523 720 75

Adresse: 7 rue Mariotte 75017 PARIS

#### **SPÉCIALITÉ**

Situations difficiles

UFSBD - 7 rue Mariotte 75017 Paris - 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat